

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 24 mars 2021

Délibération 2021-11

OBJET : Compte administratif 2020

Le 24 mars 2021 à 17h30, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Présents :

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, Eric MELE, Marion MUSSO, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Marie ANASSE, Anne-Marie BOUSQUET, Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ;

Christophe FONCK, Xavier WIJK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Marc OCCELLI délégué de la Commission Syndicale ;

Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Membres en Visio conférence : Caroline JOUSSEMET, déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Khéra BADAOUJ, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, délégués de la Commission Syndicale ;

Françoise THOMEL, déléguée de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDIA, Christophe ULIVIERI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, déléguées de la Commission Syndicale ;

Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale ;

Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Procurations : Georges VAZIA donne procuration à Marion MUSSO ;

Membres excusés : Joseph CESARO, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Patrick PEIRETTI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 38

Désignés : 27

(dont 11 délégués avec voix double
soit un total de 38 voix)

Présents : 12

Visio : : 12

Votants : 19

Procuration 1

Date de la convocation :

18 mars 2021

Conformément à la loi n°2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire en France, les conditions de quorum ont été baissées à 30 % des membres en exercice. Chaque délégué peut également détenir deux procurations.

Le Comité est également diffusé en audio conférence.

Le Comité **PREND ACTE** de ces nouvelles dispositions liées à l'état d'urgence sanitaire.

Mme Marion MUSSO est désignée en qualité de secrétaire

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Le Compte Administratif de l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF 2020					
	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés (N-1)		1 780 981,68		3 316 629,46		5 097 611,14
Opérations de l'exercice	5 718 522,08	6 249 790,35	34 403 481,53	33 756 915,01	40 122 003,61	40 006 705,36
TOTAUX	5 718 522,08	8 030 772,03	34 403 481,53	37 073 544,47	40 122 003,61	45 104 316,50
Résultats de clôture		2 312 249,95		2 670 062,94		4 982 312,89
Restes à réaliser	722 119,74				722 119,74	0,00
TOTAUX CUMULES	6 440 641,82	8 030 772,03	34 403 481,53	37 073 544,47	40 844 123,35	45 104 316,50
RESULTATS DEFINITIFS		1 590 130,21		2 670 062,94		4 260 193,15

La présentation ci-avant du Compte Administratif de l'exercice 2020 du Syndicat fait apparaître un résultat excédentaire de la section d'exploitation de 2 670 062,94 €.

Le résultat de la section d'Investissement s'élève à + 2 312 249,95 €, auquel il convient d'ajouter des « Restes à Réaliser » de 722 119,74 € en dépenses. Cela conduit à un résultat de clôture de la Section excédentaire de + 1 590 130,21 €.

Le solde d'exécution s'élève par conséquent à 4 260 193,15 € (excédent).

Le Conseil Syndical examine le Compte Administratif de l'exercice 2020.

Monsieur LEONETTI quitte la salle pour le vote.

Oùï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean LEONETTI

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20210324-2021-11-DE
Date de télétransmission : 30/03/2021
Date de réception préfecture : 30/03/2021

